

COVID-19 (CORONAVIRUS)

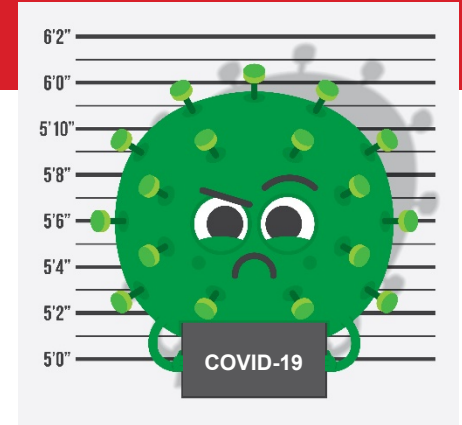
Les situations de contracter la COVID-19 lors d'une exposition sont nombreuses...

RISQUES ET CONSÉQUENCES

- ✓ Contracter une maladie à la suite d'un contact avec une personne infectée ou avec un objet contaminé
- ✓ Transmettre la maladie à un collègue, à un client ou à une personne de son entourage
- ✓ Subir un accident vasculaire cérébral (AVC)
- ✓ Décès

PISTES DE SOLUTIONS

- ✓ Prenez connaissance de la politique et du protocole remis par l'employeur et faites un accusé de réception en signant la lettre d'engagement.
- ✓ Soyez formé sur les risques et les méthodes de travail appropriées. Référez-vous à votre supérieur, au besoin.
- ✓ Portez les équipements de protection nécessaires, en fonction du contexte et de la tâche à effectuer.
- ✓ Adoptez de saines mesures d'hygiène et de salubrité (lavage de mains fréquent pendant au moins 20 secondes, tousser dans son coude, lavage des vêtements de travail, nettoyage de son poste, etc.).
- ✓ Respectez les mesures de distanciation physique (éloignement entre les personnes, utilisation de cloisons, respect des horaires de travail, absence de contact physique, etc.).
- ✓ Utilisez les outils informatiques mis à votre disposition (réunions à distance, télétravail, signatures électroniques de contrats, paiements en ligne, etc.).
- ✓ Respectez les fréquences de nettoyage et de désinfection des lieux et des surfaces fréquemment touchées.
- ✓ Signalez tout état de santé se rapprochant à des symptômes d'une maladie infectieuse.
- ✓ Participez aux rencontres SST et partagez vos préoccupations et vos solutions.
- ✓ Rapportez les fournitures* sujettes à être manquantes au responsable du protocole (gants, solutions antiseptiques, papiers à main, EPI, etc.).



EPI



*Rapporter tous les problèmes d'approvisionnement

Note : Consulter les autres fiches de prévention dans l'Espace client pour des pistes de solutions complémentaires.